

DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

SYDED

(Syndicat mixte d'énergies du Doubs)
33 rue Clément Marot
25000 BESANÇON



OBJET :

**FRUITIÈRE À ÉNERGIES :
DÉSIGNATION D'UN
NOUVEAU REPRÉSENTANT À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Délibération n°2026/53

MEMBRES :

En exercice : 40

Présents : 27

Représentés : 5

Présents et représentés ayant pris
part à la délibération : 32

Absents excusés : 16

Absents : 0

RÉSULTAT DU VOTE :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION :

25 juin 2026

NOTA :

Cette délibération sera publiée en
juillet 2026 sur www.syded.fr.

EXTRAIT

du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 3 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 3 juillet à 10 heures 30

Le comité syndical du SYDED s'est réuni au SYDED, 33 rue Clément Marot, à Besançon, après convocation légale, sous la présidence de Patrick CORNE, Président.

Secrétaire de séance : Pascal DUCRET.

Étaient présents : Christophe ANDRÉ, Madeleine ARNOUX (*suppléante de Charlène CERUTTI*), Franck BERNARD, Éric BRULEBOIS, Patrick CORNE (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Christian CUGNEY (*pouvoir de Emmanuelle RICHARD*), Vincent CUVELIER, Christophe DALONGEVILLE, Gérard DÈQUE, Pascal DUCRET (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Didier GENDRAUD, Christophe JANIN, Laurent JEUNET (*pouvoir de Philippe RÉGENNASS*), Philippe KLEIN (*suppléant Patrick COMTE*), Éric LAMY (*pouvoir de Alain SYLVANT*), Jean-Sébastien LEUBA, Pierre LIÈVREMONT, Pierre MILLON, Serge MINORET, Anthony NAPPEZ (*pouvoir de Nathalie BOUVET*), Benoit PARENT, Clément PARMENTIER (*suppléant de André-Marie DEPOUTOT*), Frédéric PATOIS, Laurent PETIT (*pouvoir de Claude COURVOISIER*), Denis POIX-DAUDE, Marc TIROLE (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Romain VERMOT.

Étaient excusés : Henri BERMOND, Claude BOURIOT, Nathalie BOUVET (*pouvoir à Anthony NAPPEZ*), Christian BRAND, Charlène CERUTTI (*suppléée par Madeleine ARNOUX*), Patrick COMTE (*suppléé par Philippe KLEIN*), Claude COURVOISIER (*pouvoir à Laurent PETIT*), Laurent CROIZIER, André-Marie DEPOUTOT (*suppléé par Clément PARMENTIER*), Laura GINIOT, Madeleine LHOMME, Philippe RÉGENNASS (*pouvoir à Laurent JEUNET*), Emmanuelle RICHARD (*pouvoir à Christian CUGNEY*), Pascal ROUTHIER, Alain SYLVANT (*pouvoir à Éric LAMY*), Claude VADAM.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

La Fruitière à Énergies est une entreprise créée par les habitants du territoire de Quingey, dont l'objectif initial est la production d'énergie renouvelable citoyenne. Son activité s'étend de la pré-étude à l'accompagnement de projets photovoltaïques pour les particuliers, les entreprises et les collectivités. La Fruitière assure également l'animation de réunions publiques d'information et de sensibilisation, ainsi que la mobilisation citoyenne autour de différents projets de transition écologique et sociétale (d'autoconsommation collective, d'économie circulaire, de réemploi...). Le SYDED est associé à la Fruitière depuis 2017 et il est nécessaire de désigner un représentant et son suppléant pour l'assemblée générale.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an.

À ce jour, Henri BERMOND est le représentant titulaire du SYDED. Toutefois, Henri BERMOND devient délégué suppléant et Éloy JARAMAGO devient délégué titulaire suite à la délibération du conseil communautaire de GBM du 25 juin 2026. Il est donc nécessaire de désigner un nouveau représentant titulaire parmi les délégués du SYDED.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président Patrick CORNE, et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

► **De désigner Éloy JARAMAGO comme représentant titulaire du SYDED à l'assemblée générale de la Fruitière à Énergies.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président du SYDED,
Patrick CORNE

AR-Préfecture du Doubs

Acte certifié exécutoire

025-252508288-20260707-5-DE

Réception par le Préfet : 07-07-2026

Publication le : 07-07-2026

Le Président du SYDED,
Patrick CORNE